



## Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 35 – 4 juin 2015

### **Bulletin de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire***

Un bulletin nouveau de la campagne est sorti le 28 mai 2015. On y retrouve les grands titres suivants:

- *Action pour les AGA : Réitérer votre adhésion à la campagne;*
- *Observation communautaire de l'austérité;*
- *Campagne de l'ACA (Action Communautaire Autonome) : actions gouvernementales exigées;*
- *Semaine de fermetures et d'actions à l'automne : Oh que oui nous fermerons les 2 et 3 novembre prochains;*
- *Mobilisation du 1<sup>er</sup> mai : un moment fort pour le communautaire.*

Il est possible de lire ce bulletin en cliquant [ici](#).

### **Gouvernement du Canada : Deux appels de projets**

Le 29 mai 2015, la ministre d'État aux Aînés Alice Wong a annoncé le lancement de deux appels de propositions dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) :

Dans le cadre de l'appel de propositions de projets pancanadiens de 2015-2016, le PNHA invite des organismes à présenter des demandes de financement de projets visant à réduire l'isolement social des aînés au moyen d'approches axées sur la collaboration qui mettent l'accent sur des résultats mesurables. Le gouvernement du Canada s'associe à la fondation de la famille J.W. McConnell et à son initiative Innoweave afin d'appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et l'adaptation de telles approches axées sur la collaboration visant à réduire l'isolement social chez les aînés. Les demandeurs peuvent communiquer avec Innoweave par l'entremise de son programme Aînés IS pour obtenir du soutien et pour en savoir davantage sur la manière dont les organismes peuvent travailler de concert en vue de réduire l'isolement social. Pour obtenir plus de renseignements sur la manière de présenter une demande de financement, cliquez [ici](#).

Dans le cadre de l'appel de propositions de projets communautaires lancé tous les ans, le PNHA invite les organismes à présenter une demande de financement d'au plus 25 000 \$ pour la réalisation de projets qui permettent aux aînés de transmettre leur savoir, leurs compétences et leur expérience à d'autres et qui aident les collectivités à accroître leur capacité de régler des problèmes locaux. Pour obtenir plus de renseignements sur la manière de présenter une demande de financement, cliquez [ici](#).

Les demandes pour immobilisations sont également admises dans ce programme pour les achats ou remplacement de l'équipement pour les programmes et les activités destinés aux aînés.

Rappelons que la période de présentation de demandes de financement de ces deux appels de propositions commence le **29 mai 2015 et prend fin le 10 juillet 2015**.

## **Recherches et pratiques**

### **Chiffrer les solidarités familiales**

Ce rapport intitulé : *Chiffrer les solidarités familiales. Carnet synthèse no. 4*, est une réalisation du Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent-CAU. Pour vous faire une idée, voici le texte d'introduction du rapport :

« Le maintien à domicile des aînés est l'une des stratégies favorisées par le gouvernement québécois. Au lendemain des élections de 2014, le gouvernement libéral de Philippe Couillard réitérait ses intentions de favoriser les services à domicile avec une série d'engagements visant à améliorer la qualité de vie des personnes aînées. Ces engagements s'inscrivent dans la continuité des orientations politiques qui prévalent depuis la politique de maintien à domicile de 1979 et le virage ambulatoire de 1995. Outre de répondre aux souhaits des aînés, le maintien à domicile peut apparaître, à première vue, comme une solution moins coûteuse pour l'État que les soins en milieu hospitalier.

Cependant, tel que démontré dans le rapport, non seulement les services à domicile ont un coût, mais ils ont comme conséquence d'épuiser les proches aidants. Ainsi, si l'État les sollicite trop, ces derniers risquent de ne plus être en mesure d'assurer le soutien et les soins à leurs proches. Le coût lié à leur épuisement résultera donc de deux réalités : l'État devra payer pour les soins des proches aidants affaiblis et devra prendre la charge complète des aînés maintenant privés de ceux-ci. »

Vous pouvez consulter ce carnet (16 pages) en cliquant [ici](#).

### **Quand il faut jongler entre travail et soins : comment les employeurs peuvent-ils soutenir les aidants naturels au sein de leur personnel**

En juin 2014, Alice Wong, ministre d'État aux Aînés, a annoncé la mise en place du premier volet du plan, le Groupe d'employeurs sur la question des aidants naturels. Le Groupe d'employeurs a reçu le mandat de mobiliser les employeurs, de cerner leurs pratiques exemplaires visant à appuyer les employés qui sont aussi aidants naturels et de communiquer ces conclusions à d'autres entreprises et intervenants canadiens. Ce rapport est issu de cette démarche.

Vous trouverez ce rapport (61 pages) du Gouvernement du Canada en *pièce jointe*.

## Promotion des bonnes pratiques dans le service à la clientèle

L'AQDR Granby a réalisé un projet de promotion des bonnes pratiques dans les services à la clientèle aînée. Un comité formé de six personnes a eu pour mission de visiter des établissements, commerce et professionnels, afin d'évaluer leurs pratiques à partir de quatre objectifs : accueil, attention, respect et écoute. Voici quelques exemples de bonnes pratiques qui sont ressortis de l'enquête :

- Accueil : un bonjour accompagné d'un sourire met les personnes à l'aise et ouvre au dialogue.
- Attention : les aînés ont des besoins particuliers, ne serait-ce qu'avoir une chaise lors de longues attentes, la livraison à domicile, des portions plus petites, etc.
- Respect : les aînés demandent qu'on s'adresse à eux quand le sujet les concerne et non à leur accompagnateur. Ils détestent se faire appeler « Mon p'tit monsieur, ma p'tite madame » et désirent être vouvoyés.
- Écoute : une écoute attentive de la part des commis permet de répondre adéquatement aux besoins énoncés.

Les aînés ont aussi un rôle à jouer, car les bonnes pratiques vont dans les deux sens.

- Accueil : sourire et bonjour vont de soi.
- Attention : la personne aînée devrait choisir des heures moins achalandées pour faire ses courses et pour conduire; aller dîner au restaurant à 11 h 30, de façon à être servie avant l'arrivée massive des travailleurs, permettant à ceux-ci d'être servis plus rapidement, etc.
- Respect : un merci des bons services reçus entraîne d'autres bons services.
- Écoute : il est important que les personnes âgées énoncent clairement leurs besoins pour avoir une réponse positive.

Un projet gagnant, sans perdants...

## Un bébé phoque contre la démence

Les Japonais ont trouvé la façon de permettre aux personnes qui souffrent de démence de dorloter et caresser un animal, sans la contrainte des soins quotidiens, des coups de griffes ou des morsures. Paro, un robot bébé phoque muni de capteurs, peut couiner, plisser les yeux de bonheur et remuer les nageoires quand on le caresse. Grâce à ses

capteurs, le robot adapte ses mouvements aux réactions autour de lui. Il permet de stimuler le patient atteint de démence et de libérer sa parole. À l'inverse, avec les personnes très actives et avec des troubles de comportement ou d'errance, le robot permet une réduction de l'activité. Une solution non médicamenteuse, qui apporte du bien-être et améliore la qualité de vie. Pour voir Paro en action, cliquez [ici](#).

## **Nouvelles des membres et partenaires**

### **20<sup>e</sup> anniversaire du Santropol Roulant**

Le **Roulant** vous invite à venir célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire. Le thème de la soirée sera *Passé, présent, futur*. Une compétition style « Iron chef » avec les légumes fraîchement cueillis et un marché fermier sont parmi les activités offertes lors de cet événement qui se tiendra le **16 juillet à partir de 17 h**, au 111 Roy Est. Pour plus de renseignements, consultez la [page Facebook de l'événement](#).

### **La participation sociale des aînés, pour le développement d'une société plus inclusive et solidaire**

C'est le titre d'une conférence présentée par **L'Association l'Amitié n'a pas d'âge**. Mme Andrée Sévigny, chercheure au Centre d'Excellence sur le Vieillissement de Québec et professeure associée à l'Université Laval, explorera les deux questions suivantes :

- En quoi les diverses formes de participation sociale peuvent-elles être bonnes pour la santé et le mieux-être des aînés et de la société?
- Sur quels éléments peut-on agir pour favoriser la participation sociale des aînés et la maintenir?

Cette conférence aura lieu le **17 juin 2015 à 14 h**, dans les locaux de PRÉSÂGES, 1414 rue Fleury Est. Pour assister à cette conférence gratuite, contactez Caroline Chantrel au 514-382-0310, poste 125.

### **La publicité et les aînés**

**L'Observatoire Vieillissement et Société** propose une conférence intitulée « La publicité et les aînés : un exemple du complexe géronto-industriel ».

Pourquoi vouloir présenter les aînés comme des jeunes dans la quarantaine ou parler de produits contre les rides en exposant le visage d'une femme dans la vingtaine? Mais comme les gens ne se voient pas vieillir, se reconnaîtraient-ils dans des publicités mettant en scène de fringants octogénaires?

Cette conférence aura lieu le **18 juin 2015 à 16 h** à l'amphithéâtre Le Groupe Maurice, 4545, chemin Queen-Mary, Montréal. Il est possible de s'inscrire à [info@ovs-oas.org](mailto:info@ovs-oas.org) ou au 514-340-3540, poste 3927.

*Version imprimable ci-jointe.*